



PROJET DE TRAÇABILITÉ

DE LA VIANDE BOVINE, DE L'ABATTOIR AU DÉTAILLANT: CONSTATS ET ENJEUX

Le système de traçabilité du Québec, dont la mise en œuvre et la gestion sont assurées par Agri-Traçabilité Québec (ATQ), permet de suivre le mouvement des bovins, des ovins et des cervidés, de la ferme d'origine à l'abattoir. Toutefois, les maillons de la chaîne de commercialisation de la viande, soit ceux compris entre l'abattoir et la vente au détail, ne sont pas touchés par le système de traçabilité actuel. Présentement, au Québec, aucune réglementation n'impose d'exigences en matière de traçabilité de la viande. Cependant, la *Loi sur les produits alimentaires* prescrit qu'un exploitant doit être en mesure d'effectuer un rappel efficace de ses produits. Dans ce contexte, plusieurs entreprises ont mis en place, sur une base volontaire, des systèmes permettant un meilleur suivi de leur production et ainsi de leurs opérations.

OBJECTIFS

Dans le but d'évaluer la faisabilité d'un système de traçabilité au sein du circuit de production de la viande bovine, ATQ a mis sur pied le **Projet pilote de la traçabilité de la viande bovine: de l'abattoir au détaillant, phase II**. Ce projet, d'une durée de 11 mois, a pris fin le 31 janvier 2014. Cette seconde phase visait à proposer et tester un système de traçabilité comprenant des informations harmonisées entre chaque maillon de la chaîne de commercialisation (abattoir aux détaillants) de la viande bovine. Ce système devait être en mesure de répondre au besoin de rappel alimentaire et s'adapter aux réalités des entreprises. Fondé sur une approche de type «amont-aval», le système avait pour but d'évaluer l'échange d'un certain nombre d'informations entre chaque segment de la chaîne de commercialisation ainsi que la conservation de celles-ci au sein de l'entreprise.

AFIN DE S'ADAPTER AUX RÉALITÉS DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE ET POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE CE MARCHÉ, LES PRINCIPES DE TRAÇABILITÉ DE LA VIANDE BOVINE SE SONT APPUYÉS SUR UN MODÈLE APPLICABLE AU SEIN MÊME DES ENTREPRISES.

LES ESSAIS TERRAIN

Afin de s'adapter aux réalités du secteur agroalimentaire et pour répondre aux besoins spécifiques de ce marché, les principes de traçabilité de la viande bovine se sont appuyés sur un modèle applicable au sein même des entreprises. Dans le cadre du projet, 24 entreprises ont partagé leur expertise et 8 d'entre elles ont ouvert leurs portes pour la réalisation d'essais terrain.

L'objectif visé par ces essais était de tester les diverses solutions techniques disponibles et de déterminer si celles-ci peuvent s'adapter aux systèmes déjà en place dans les entreprises. Ces systèmes étaient évalués en situation réelle afin de mesurer leur efficacité quant à l'identification des produits de viande bovine et quant au suivi de ces derniers entre l'abattoir et le détaillant. Les solutions proposées pouvaient se concrétiser par un simple registre papier, allant jusqu'à une solution complète intégrant divers processus opérationnels de l'entreprise.

ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET



CONSTATS ET OBSERVATIONS

Les essais terrain effectués dans les entreprises participantes ont dévoilé la diversité des systèmes utilisés dans les différents secteurs d'activité et ont permis d'établir un constat quant aux besoins opérationnels de ces entreprises face aux outils proposés. Les activités réalisées dans le cadre du projet pilote auront permis de mettre en relief les observations et constats suivants :

- L'absence d'une norme de traçabilité en ce qui concerne le format ou l'information retrouvée sur les étiquettes des produits;
- La nécessité d'effectuer une traçabilité par lot, selon un système «amont-aval»;
- L'existence de plusieurs solutions de traçabilité efficaces, adaptées aux réalités des entreprises;
- Les bénéfices de l'automatisation des processus (informatisation);
- La nécessité d'appuyer les entreprises par une démarche d'accompagnement;
- La nécessité d'une collaboration et d'une volonté partagée d'implanter un système de traçabilité au sein de l'entreprise.

Les simulations de rappel réalisées dans 5 entreprises ont permis de constater que lorsqu'elles étaient utilisées correctement, les solutions permettaient d'améliorer l'efficacité des rappels, en augmentant la disponibilité de l'information, en diminuant la taille des lots et en assurant un suivi des quantités de produits tracés.

UN SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ DE LA VIANDE BOVINE, DE LA TERRE À LA TABLE, REPRÉSENTE UN PROJET D'ENVERGURE, NÉCESSITANT L'IMPLICATION DES NOMBREUX INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE.

EN BREF

Les essais menés dans les différents secteurs de production de la viande bovine démontrent que l'implantation d'un système de traçabilité au sein de la chaîne de commercialisation est, en définitive, un projet réalisable.

Un système de traçabilité de la viande bovine, *de la terre à la table*, représente un projet d'envergure, nécessitant l'implication des nombreux intervenants de l'industrie.

En somme, si les entreprises du secteur de commercialisation de la viande bovine s'engageaient à poursuivre les démarches de traçabilité, la prochaine étape devrait consister à déterminer une norme commune d'étiquetage des produits de viande, et ce, afin d'uniformiser l'information recueillie et partagée entre les divers maillons. De plus, bien que plusieurs solutions techniques permettant l'intégration d'un système de traçabilité s'offrent aux entrepreneurs, ces derniers se retrouvent le plus souvent démunis lors de l'implantation d'un tel système au sein de leur entreprise, faute de ressources ou connaissances adéquates. À la lumière de ce constat, il paraît clair que si l'implantation d'un système de traçabilité s'imposait éventuellement comme une exigence commerciale ou gouvernementale pour les différents secteurs de production de la viande bovine, une démarche d'accompagnement dans le processus de sélection et de mise en place d'une solution s'avérerait nécessaire afin d'aider les entreprises à relever ce défi.

MODÈLE DE TRAÇABILITÉ DE LA VIANDE BOVINE: UNIFORMISER LE PARTAGE, LE SUIVI AINSI QUE LA CONSERVATION DE L'INFORMATION DE MANIÈRE HARMONISÉE ENTRE LES MAILLONS DE LA CHAÎNE DE COMMERCIALISATION.



Ce projet est piloté par ATQ et réalisé en collaboration avec le MAPAQ. Une partie du financement de ce projet a été fournie par l'entremise du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et du Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA), qui exécutent le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.